

Madame, Monsieur,

Vous êtes adhérent de l'association Le Vent Tourne ou vous l'avez été, vous avez participé à ses assemblées générales, à ses réunions, ses manifestations publiques ou ses multiples actions, ou encore vous avez donné un avis négatif à l'enquête publique sur le projet éolien de Passa, avis négatif dont le Préfet n'a pas tenu compte.

Nous poursuivons l'action en justice pour préserver Passa de l'installation de 6 éoliennes. Le dossier est à nouveau devant la Cour d'appel administrative de Toulouse qui devra statuer après que le Conseil d'État, à notre demande, ait cassé le 1er jugement qui donnait raison à la société Eléments et au Préfet. Cette affaire n'est donc pas terminée. Quel que soit le deuxième jugement qui sera rendu début 2025 par la Cour d'appel, le Conseil d'Etat sera à nouveau saisi, soit par la Sté Eléments, soit par nous-mêmes.

Malgré nos actions répétées pour faire entendre raison au Maire de Banyuls-dels-Aspres, les sociétés Engie Green et CatEnR ont déposé en Préfecture le 30 octobre dernier une demande d'autorisation pour l'implantation de 4 éoliennes d'une hauteur de 150 m en bout de pale pour une minuscule production électrique au coeur du triangle Banyuls-dels-Aspres, Brouilla, Saint-Jean Lasseille.

Nous sommes aussi inquiets et mobilisés devant la prolifération de multiples projets de centrales photovoltaïques, au sol et aussi sur des terres cultivées, qui veulent recouvrir de panneaux noirs des centaines d'hectares de notre territoire.

Vous le voyez, la menace est toujours présente dans les Aspres, et le sera d'autant plus si les projets de Banyuls et de Passa aboutissent. Nous devons donc rester mobilisés ! Et pour cela notre conseil d'administration engage les actions suivantes :

* Participation du Vent Tourne à la réunion présidée par la Communauté de Communes des Aspres pour la présentation du projet de Banyuls-dels-Aspres aux différentes communes voisines impactées.
* Demande de rencontre des Maires des communes des Aspres, des Albères et de l'Illibéris à propos de ce projet à Banyuls-dels-Aspres.

**De votre côté**, il est important que vous souteniez nos actions :

* **En informant** vos voisins, amis, connaissances,
* **En participant** à nos actions publiques : rencontre, rassemblement, manifestation,
* **En participant** à l'appel aux dons du Vent Tourne lorsque nous devrons engager une nouvelle action en justice.

**Enfin, le conseil d'administration du Vent Tourne a besoin de vous** : nous faisons appel à toute personne qui souhaite contribuer par son expérience ou sa bonne volonté au travail collectif de notre association.

N'hésitez pas à contacter Jean Blin, président du "Vent Tourne" au 06 80 54 92 22.

Des informations régulières, par mail, vous serons adressées au fur et à mesure de l'évolution des différentes situations.

Pour le conseil d'administration

Le président

Jean Blin